Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251125-DEC2025_133-DE

Liffré-Cormier
COMMUNAUTÉ

DECISION N° 2025 - 133

Objet : Attribution au marché 2025-0053 (CFM) – Gardiennage chantier du Centre Multi-Activités de Liffré.

Le Président de Liffré-Cormier Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU le code de la commande publique ;

VU l'arrêté du 03 octobre 2023, portant statuts de Liffré-Cormier Communauté ;

VU la délibération n°2022/166 du conseil communautaire du 04 octobre 2022 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2020/082 en date du 7 juillet 2020 déléguant au Président la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, fournitures et services dont le montant est inférieur à 90 000,00 € HT et qui peuvent être passés selon la forme adaptée, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Liffré-Cormier Communauté, soucieuse de garantir la sécurité du centre multi-activités de Liffré durant sa période de fermeture, a décidé de recourir à un service de gardiennage. À cette fin, un agent de sécurité sera mobilisé du 14 novembre 2025 au 15 janvier 2026, chaque jour de 18h00 à 07h00, ainsi qu'en présence continue, 24h/24, les week-ends et jours fériés.

Conformément à l'article R.2122-8 du Code de la commande publique, plusieurs entreprises ont été contactées afin de répondre aux besoins identifiés. Après analyse des besoins et de la proposition reçue, il a été décidé d'attribuer ce marché à l'entreprise ALLIANCE SECURITE BRETAGNE, située 18 rue de la Rigourdière - 35510 CESSON-SEVIGNE, pour un montant de 30 907,93 € HT sur la durée totale du marché de 2 mois.

DECIDE

Article 1er : M. le Président de Liffré-Cormier Communauté attribue le marché n°2025-0053 relatif au « Gardiennage chantier du Centre Multi-Activités de Liffré » à l'entreprise ALLIANCE SECURITE BRETAGNE, située 18 rue de la Rigourdière - 35510 CESSON-SEVIGNE, pour un montant de 30 907,93 € HT sur la durée totale du marché de 2 mois.

Article 2 : Il sera rendu compte au Conseil Communautaire de la présente décision conformément à l'article L 5211-10 du CGCT.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Bretagne et du Département d'Ille-et-Vilaine ainsi qu'à Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Fougères.

Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 035-243500774-20251125-DEC2025_133-DE

Liffré=Cormier
COMMUNAUTÉ

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de Liffré-Cormier Communauté et Madame la Trésorière de Fougères sont chargés, chacun en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à La Bouëxière, le 25/11/2025

Le Président,
M. Stéphane PIQUET